



APEL NATIONALE

COMMISSION SOLIDARITE NUMERIQUE

2016 / 2017

Liste des éléments obligatoires

- Convention de mise en commun de moyen
- Statuts conformes aux statuts types de l'Apel nationale (datés et signés)
- Récépissé de la déclaration du **dépôt de ces statuts** à la Préfecture
- Signature et avis du Président de l' Apel départementale
- Signature et avis du Président de l' Apel académique
- Lettre de description du projet co-signée
3 signatures : Directeur d'établissement + Président Ogec + Président d'Apel
- Avis motivé du référent numérique diocésain (s'il existe)
- Attestation du Président de la Commission du CODIEC
(modèle joint)
- Montant de l'aide accordée par l'Apel d'établissement
- Montant de l'aide accordée par l'Apel départementale
- Montant de l'aide accordée par l'Apel académique
- Comptes de l'Apel d'établissement
(compte de résultat + état des réserves de trésorerie)
- Comptes de l'Apel départementale
(bilan + compte de résultat)
- Comptes de l'Apel académique
(bilan + compte de résultat)
- Devis détaillé des fournisseurs du matériel ou logiciel numérique

Le dossier ne sera pas étudié s'il manque l'un de ces éléments

Les autres éléments du dossier de la demande de subvention doivent également être renseignés afin que le dossier soit étudié en toute connaissance de cause par la commission Solidarité Numérique